

**Statement by H.E. Mr. Paul Heinbecker
Ambassador and Permanent Representative of Canada
to the United Nations Security Council
on Children and Armed Conflict
Tuesday, November 20, 2001**

Madame President,

I want to begin by thanking you, Madame President, for calling this open debate on Children and Armed Conflict. Sadly, given the events of the past two months, we are all reminded of the great importance of protecting civilians, including children, from violent threats. We are also reminded that this is highly relevant for the work of the Council.

I know how attach a particular attention to this subject. We have witnessed, you and I, the disastrous consequences of armed conflict on the children of Sierra Leone.

I wish to express my appreciation to the Secretary General for his comprehensive and forward-looking report on children and armed conflict. It points out that while commendable progress has been made through recent efforts, the work of the Council on this issue is far from complete.

The two landmark Security Council resolutions on children and armed conflict, 1261 and 1314, have outlined the steps to be taken, the actors to be engaged and the mechanisms required to increase the protection of the rights of war-affected children and their communities.

We commend the Council for acting on these guidelines with respect to the Democratic Republic of Congo and Sierra Leone.

We need now to focus more systematically on further implementation of the provisions of the two landmark resolutions.

Doing so requires significant political will and resources. The Secretary-General is right to highlight this inescapable reality in his recommendations throughout the report.

We welcome the adoption today by the Council of a further significant resolution on this issue, responding to the Secretary-General's recommendations and reaffirming the Council's commitment to taking action to protect children affected by armed conflict.

I would like to also congratulate Mr. Otunnu, the Special Representative for Children and Armed Conflict, and UNICEF in partnership with NGOs and other UN agencies, for integrating child protection into the peace and security agenda.

In particular, we encourage the UN agencies to continue efforts to improve training on children's rights for UN staff and to evaluate lessons learned from the incorporation of child protection into peacekeeping operations, despite meagre resources at their disposal.

We need to continue to cooperate with NGO's who are in the front lines of protecting war-affected children and their communities.

In this regard, Canada welcomes the establishment of the NGO Watchlist on Children and Armed Conflict.

This initiative should improve protection for the rights of children in specific situations of armed conflict through better monitoring, reporting, and follow-up action before, during, and after armed conflict.

In September 2000, Canada hosted an International Conference on War-Affected Children in Winnipeg. Many present today were in Winnipeg then.

That conference brought together over 1,500 delegates including representatives of governments, NGOs, UN agencies and young people themselves, many with first hand experience of war.

The priorities for action outlined in Winnipeg have had beneficial effects here.

For example, one of the promising outcomes of the UN Conference on the Illicit Trafficking in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects, was its recognition of the devastating impact of small arms on children.

Progress on child protection extends well beyond the UN, of course. The Economic Community of West African States (ECOWAS) has established a child protection unit within its Secretariat.

This is a potentially very important initiative that we hope will serve as a model to other regional organisations for integrating child protection into their work.

It has been over a year since the General Assembly adopted the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the Involvement of Children in Armed Conflict.

Many states have subsequently signed this new instrument and eleven ratifications have been received, moving us closer to a global ban on child soldiers.

We encourage all governments to sign and ratify the Optional Protocol.

Universal ratification and implementation of the Optional Protocol is an important step towards the protection of children.

One of the most pernicious violations of children's rights is the abduction, conscription and use of children in armed conflict.

Human Rights Watch reports that earlier this month, more than a hundred primary school students were abducted to serve as soldiers by the Burundian rebel movement, Forces for the Defense of Democracy (FDD).

While several students escaped, dozens remain in rebel hands.

We call upon the perpetrators to release these children.

We call upon the Council to condemn this crime and to punish its authors.

Finally, a word about Graça Machel's book, "The Impact of War on Children".

The Government of Canada, along with the Government of Norway, helped commission the *Machel Review* - an update of Mrs. Machel's groundbreaking 19996 study.

Mrs. Machel clearly reminds us all that there is still much to be done to fulfill our promises to each other and to children.

Next Spring's Special Session on Children will be an important opportunity for us all to redeem those promises.

Let us together guarantee that the Special Session strengthens our commitments to children affected by armed conflict - - and protects them all.

Let us progressively establish a new and humane international norm of behaviour - no more child soldiers.

Thank you Madame President.

**Déclaration de Son Excellence Monsieur Paul Heinbecker
Ambassadeur et Représentant permanent du Canada
auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies
- Les enfants et les conflits armés
Le 20 novembre 2001**

Madame la Présidente,

J'aimerais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir demandé ce débat ouvert sur les enfants et les conflits armés. Je sais à quel point vous avez un intérêt pour cette question. Nous avons été témoins, vous et moi, des conséquences dévastatrices des conflits armés sur les enfants en Sierra Leone.

Les événements de ces deux derniers mois nous rappellent à tous combien il est important de protéger les civils, plus particulièrement les enfants..

Ils nous rappellent aussi que cette tâche concerne au plus haut point le Conseil.

La paix n'est possible qu'en donnant la priorité à la Sécurité humaine.

Je souhaite remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé et clairvoyant sur les enfants et les conflits armés.

Il y souligne que, malgré les progrès louables enregistrés grâce aux efforts déployés ces derniers temps, la tâche du Conseil en la matière est loin d'être terminée.

Les deux résolutions historiques du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés, soit les résolutions 1261 et 1314, exposent, dans les grandes lignes, les mesures à prendre, nomment les acteurs dont il faut obtenir la participation et précisent quels sont les mécanismes nécessaires pour que les droits des enfants touchés par la guerre et de leurs collectivités soient mieux protégés. Le Conseil a donné suite à ces considérations, notamment dans ses résolutions sur la République démocratique du Congo et la Sierra Leone. Nous devons maintenant nous concentrer plus systématiquement sur la poursuite de l'application des dispositions de ces résolutions. Cela demande beaucoup de ressources et de volonté politique, et je félicite le Secrétaire général d'avoir insisté sur cette réalité dans les recommandations qu'il formule tout au long de son rapport. Nous nous réjouissons de ce que le Conseil ait adopté aujourd'hui une autre résolution importante sur ce sujet, en réponse aux recommandations du Secrétaire général et pour réaffirmer son engagement à l'égard de mesures destinées à protéger les enfants touchés par les conflits armés.

J'aimerais également féliciter M. Otunnu, le Représentant spécial pour les enfants et les conflits

armés ainsi que l'UNICEF, les ONG et d'autres organismes de l'ONU des efforts qu'ils déploient pour élaborer, en partenariat, des mécanismes qui permettront d'intégrer la protection des enfants dans le programme pour la paix et la sécurité. Plus particulièrement, nous encourageons les organismes de l'ONU à continuer de s'efforcer d'améliorer la formation du personnel des Nations Unies en ce qui a trait aux droits de l'enfant et d'évaluer les enseignements tirés de l'intégration de la protection des enfants dans les opérations de maintien de la paix, malgré leurs maigres ressources.

J'aimerais également rendre un hommage particulier à la société civile pour le travail essentiel qu'elle accomplit. Nous devons continuer de collaborer avec ces organisations, qui sont en première ligne pour ce qui est d'assurer la protection des enfants touchés par la guerre et de leurs collectivités et de répondre à leurs besoins. Plus particulièrement, le Canada se réjouit de la création de l'ONG *Watchlist on Children and Armed Conflict*. Cette initiative devrait mieux protéger les droits des enfants dans certaines situations de conflit armé en assurant une meilleure surveillance, en faisant de meilleurs comptes rendus et en garantissant un meilleur suivi avant, pendant et après les conflits armés.

En septembre 2000, le Canada a organisé, à Winnipeg, la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre. Cette conférence a réuni plus de 1 500 délégués, y compris des représentants de gouvernements, des ONG, des organismes de l'ONU et des jeunes gens concernés, plusieurs ayant eu une expérience directe avec la guerre.

Des initiatives concrètes ont été prises en réponse aux priorités énoncées à Winnipeg. Un des résultats les plus prometteurs de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, était la reconnaissance des conséquences des armes légères sur les enfants. Nous félicitons également la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'avoir ouvert dans son Secrétariat une unité qui se consacre à la protection des enfants. Il s'agit d'une initiative potentiellement très importante dont s'inspireront, nous l'espérons, d'autres organisations régionales pour intégrer la protection des enfants dans leur travail.

Madame la Présidente,

Voilà plus d'une année que l'Assemblée générale a adopté le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. De nombreux États ont, par la suite, signé ce nouvel instrument et onze ratifications ont été reçues, ce qui nous rapproche d'une interdiction totale des enfants soldats. Le Canada se félicite de ces résultats. Nous encourageons vivement tous les gouvernements à signer et à ratifier le Protocole facultatif. La ratification et l'application universelles du Protocole facultatif sont une étape importante pour la protection des enfants.

Les nombreux enlèvements d'enfants, leur conscription et leur utilisation encore fréquente dans les conflits armés rendent cet effort encore plus urgent. Human Rights Watch rapporte qu'au

début de ce mois, plus d'une centaine d'élèves d'écoles primaires ont été enlevés par les Forces pour la défense de la démocratie (FDD), mouvement rebelle du Burundi, qui en a fait des soldats. Plusieurs ont réussi à s'échapper, mais des dizaines restent entre les mains des rebelles. Nous demandons au Conseil de sécurité de condamner ce crime.

Enfin, quelques mots sur le livre de M^{me} Graça Machel intitulé « The Impact of War on Children ». Le gouvernement du Canada est fier d'avoir appuyé cette importante réalisation en demandant, avec le gouvernement de la Norvège, l'*Étude Machel*, qui est une mise à jour de la remarquable étude de M^{me} Machel présentée à l'Assemblée générale en 1996. M^{me} Machel nous rappelle clairement à tous qu'il y a encore beaucoup à faire pour tenir les promesses que nous avons faites aux enfants.

La Session extraordinaire consacrée aux enfants sera l'occasion de tenir ces promesses. Nous devons ensemble assurer que cette Session extraordinaire renforce nos engagements à l'égard des enfants touchés par la guerre et les protège tous.

Je vous remercie, Madame la Présidente.